

BORDEREAU D'ENVOI

GROUPEMENT de l'
 COMPAGNIE ~~DE~~ de
 UNITÉ
 P.V. N° 87 - 01 / 19.79

CONSTITUANT AVEC LES PIÈCES QU'IL ÉNUMÈRE LA PROCÉDURE ENREGISTRÉE A L'UNITÉ SOUS LE ← NUMÉRO INDIQUÉ CI-CONTRE

ICB
 CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE
79306185
 19.1.79

OBJET DE LA PROCÉDURE
 - APPARITION D'UN OBJET VOLANT NON IDENTIFIÉ

ENQUÊTE
 PRÉLIMINAIRE
 FLAGRANT DÉLIT
 COMMISSION ROGATOIRE
 AUTRE

NUMÉRO D'ORDRE	DÉSIGNATION DES PIÈCES
1	- P.V de transport, de l'état des lieux, et constatations (3 feuillets)
2	- Plan de situation.
3	- P.V audition de Monsieur B , D , témoin N° 1
4	- P.V audition de Madame C , J , épouse B , témoin N° 2.
5	- P.V audition de Monsieur D , A , témoin N° 3.

ARG 18.5.79

INDEXATION DU DESTINATAIRE (X)
 NOMBRE D'EXEMPLAIRES

DESTINATAIRES	INDEXATION	NOMBRE D'EXEMPLAIRES	DÉSIGNATION
	<input checked="" type="checkbox"/>	1	Monsieur le PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE
	<input checked="" type="checkbox"/>	1	Monsieur le PREFET de , à
	<input checked="" type="checkbox"/>	1	Monsieur le Procureur de la République à
	<input checked="" type="checkbox"/>	1	Monsieur le GENERAL, Commandant la Région Aérienne à
	<input checked="" type="checkbox"/>	2	Monsieur le MINISTRE des Armées, Direction de la Gendarmerie et de la Justice Militaire à
	<input checked="" type="checkbox"/>	1	Monsieur le COLONEL, Commandant la Circonscription Régionale de Gendarmerie de à
	<input checked="" type="checkbox"/>	2	Monsieur le GENERAL, Commandant le Commandement Régional de la Gendarmerie Nationale à
	<input checked="" type="checkbox"/>	1	ARCHIVE TRANSMISE AU cat de Groupement LE

SUITE DU B. E. SUR PAGE(S) SUIVANTE(S)

VU ET TRANSMIS PAR :
 DATE, SIGNATURE, CACHET

GENDARMERIE NATIONALE

GROUPEMENT de L. de

COMPAGNIE de ESCADRON de

UNITE

PROCÈS VERBAL N° 87 / 1979

PROCÈS-VERBAL

D E
RENSEIGNEMENTS
ADMINISTRATIFS

PIÈCE N° 1

AFFAIRE

1979

J. D

CADRE RESERVE AU DESTINATAIRE

79306185

19.1.79

ANALYSE - REFERENCE

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS:

sur l'apparition d'un objet volant non identifié dans la région de

- TEMOINS : Monsieur B , D et son épouse née C , J

NOUS SOUSSIGNÉS , P , P , Adjudant, O.P.J
G , M , gendarme, A.P.J

VULES ARTICLES

RAPPORTONS LES OPERATIONS SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUEES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMEMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS.

LE 20 JANVIER 1979 A 8 HEURE(S) 00, étant au bureau de notre brigade, nous sommes appelés téléphoniquement par Monsieur D , A , Maire de la commune de et y demeurant au hameau

Au cours de la conversation qui a suivi cet appel, Monsieur D , A , nous déclare que ses locataires Monsieur B , D , âgé de ans, stagiaire et son épouse née C , J , âgée de ans sans profession, ont été témoins la veille au soir vers 18 H. 30, alors qu'ils circulaient à bord de leur voiture sur un chemin de la commune, de l'apparition dans le ciel d'un objet volant non identifié.

Selon les dires de ces deux personnes, cet objet, dont la forme n'a pu être précisée émettant : à l'avant, deux faisceaux de lumière blanche de forte intensité, puis après un demi-tour sur place, une petite lueur rouge et orange à l'arrière.

Ces faits étant portés à notre connaissance par une personne connue de nous pour le sérieux dont elle a toujours fait preuve, nous nous rendons sur les lieux.

- ETAT DES LIEUX -

La région du hameau de commune de se situe sur un plateau assez vaste, comprenant les communes de

La zone d'apparition de l'objet volant non identifié se trouve d'après les dires des témoins, à l'Est du Hameau, sensiblement à la verticale de la commune de sise en contrebas, dans cours d'eau de peu d'importance, et en avant de l'orée du bois dit

Il s'agit d'une plaine, il n'existe aucune habitation.

-X-X-X-

DESTINATAIRES	INDEXATION ET NOMBRE D'EXEMPLAIRES	DATE DE CLOTURE	VU ET TRANSMIS PAR LE COMMANDANT D'UNITÉ
	<input type="checkbox"/> Monsieur le PREFET de <input type="checkbox"/> M. le Procureur de la République, à <input type="checkbox"/> Au GENERAL, Cdt La Région Aérienne, à <input checked="" type="checkbox"/> Monsieur le Ministre des Armées Direction de la Gendarmerie et la Justice Militaire	LE 18 Février 1979	Le COLONEL, Commandant le Groupement de Gendarmerie de L. à
	REF. C.M. N° 51-400 DV / GEND. OB. COM. I		SIGNATURE ET CACHET
N° 218	AUX ARCHIVES	IS 33.06	A. D. G. 561-75-4.000.000

- CONSTATATIONS -

Le lieu d'apparition de l' O.V.N.I est isolé. La plaine est recouverte de neige dont la couche atteint par endroits 20 centimètres.

L'objet volant non identifié n'ayant pas été vu au sol aucune trace (combustion - empreintes d'atterrissage ou autre)n'est visible dans la neige.

Par ailleurs, la parcelle de terrain susceptible d'avoir été survolée par l'appareil ne présente aucune anomalie.

- ENQUETE -

Au cours de notre enquête nous avons entendu, le 20 Janvier 1979, :

Monsieur B , D , âgé de ans, stagiaire au Centre , demeurant au Hameau à

Il nous déclare que la veille au soir, 19 Janvier 1979, vers 18 heures 30, il était parti de son domicile à bord de son véhicule, accompagné de son épouse laquelle est astreinte au pointage étant en chômage.

Alors qu'il s'était engagé sur le chemin vicinal descendant directement à , près de la mairie, il avait dû faire demi-tour à l'intersection de ce C.V et de la route allant vers , situé vers la gauche. A cet endroit l'épaisseur de la neige empêchait toute circulation.

Alors qu'il avait effectué sa manoeuvre et que l'avant de son véhicule était dirigé vers son point de départ, il avait remarqué sur sa gauche en direction de , deux feux blancs de forte intensité. Il en avait fait part à son épouse. Ayant baissé la vitre de sa portière il avait remarqué que ces deux feux qui semblaient être en mouvement avaient stoppé, puis ils se sont éteints. Il avait alors remarqué que seule une petite lueur rouge et orange subsistait. Cette lueur s'est mis en mouvement allant vers le Sud-Est.

Il avait été très étonné de cette apparition et en avait fait part à Monsieur D , A Maire de qui lui avait conseillé de porter ces faits à notre connaissance. Audition, pièce N° 3.

Le 9 Février 1979, nous avons procédé à l'audition de Madame C , J , épouse B , âgée de ans, sans profession, demeurant au , commune de

Cette personne confirme en tous points les dires de son époux.

Elle déclare avoir remarqué le 19 Janvier 1979, vers 18 Heures 30, alors qu'elle se trouvait dans le véhicule de son époux, deux feux éblouissants de couleur blanche semblant provenir d'un objet volant non identifié.

Elle précise que son époux avait baissé la vitre de sa portière et qu'aucun bruit n'a été perçu au cours de cette apparition qui s'est produite à environ 800 mètres de leur point de stationnement.

Selon les dires de ces deux personnes l'O.V.N.I évoluait à environ cinquante mètres du sol.

- Audition , pièce N° 4-

././.

Nous avons poursuivi notre enquête en procédant à l'audition de Monsieur D , A , Maire de et y demeurant au , propriétaire de la maison d'habitation occupée par les époux B .

Monsieur D A , qui loue sa maison aux époux B(, depuis le mois de Août 1978, nous précise que ceux-ci sont dignes de foi et que leurs dires peuvent être pris en considération. - Audition objet pièce N° 5 -

Il ajoute verbalement que de telles apparitions ont eu lieu il y a quelques années dans la région de canton limitrophe de celui de , et qu'il a été le témoin visuel d'une de celles-ci.

Nous avons poursuivi nos recherches auprès des habitants de la commune de et des environs, mais aucune des personnes contactées n'a déclaré avoir constaté la présence dans le ciel, le 19 Janvier 1979, d'un objet volant non identifié.

- MESURES PRISES -

Par message radio N° 6 / M en date du 21 Janvier 1979, nous rendons compte des faits à notre Commandant de Compagnie. En outre nous l'avons tenu informé des déclarations faites par les témoins de cette apparition.

Le 21 Janvier 1979, nous nous sommes mis en rapport avec l'aéroport de doté d'appareils de détection capables d'enregistrer la présence d'un engin extra-terrestre

Il nous a été répondu qu'aucune image d'objet volant non identifié n'a été détectée et que les vols réguliers ou occasionnels effectués aux heures de l'apparition n'avaient pas été perturbés.

Il nous a été précisé que le 19 Janvier 1979, plusieurs vols d'entraînement avec vols et décollages avaient été effectués entre 17 heures 30 et 19 heures.

L'appareil utilisé un bimoteur à hélices venait presque à chaque fois faire son demi-tour sur la région de E- et . Il était l'avant de deux puissants projecteurs émettant une lumière blanche de forte intensité fonctionnant en permanence .

Cet appareil a également évolué deux jours plus tard à peu près à la même heure. Nous l'avons nous même remarqué.

--- --

Depuis le 19 Janvier 1979, aucune autre apparition ne nous a été signalée dans la circonscription et notamment dans la région de ,

C L O T U R E : Fait et clos, le 18 Février 1979.

L'Adjudant P O.P.J Le gendarme G , A.P.J

GROUPEMENT

COMPAGNIE OU ESCADRON
XXXXXXXXXX

UNITÉ

P.V N° / 19

PROCÈS-VERBAL
D'AUDITION

AFFAIRE

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

PERSONNE ENTENDUE

H. B.

RÉFÉRENCES

CE JOUR

vingt janvier mil neuf cent soixante dix neuf,

NOUS SOUSSIGNÉ(S),

P , P , Adjudant, O.P.J
G , M , gendarme , A.P.J

VU LES ARTICLES

16 à 20 et 75 DU CODE DE PROCÉDURE PÉNALE, RAPPORTONS LES OPÉRATIONS
SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS,

entendons à

Monsieur B D , âgé de ans, stagiaire en informatique,
demeurant à , commune de né-le
à N.F-Fils e H et de C e,
C , marié, un enfant, qui déclare à 10 heures 55 :

""Hier vendredi 19 Janvier 1979, je suis rentré chez moi vers 18 H.00.
A 18 heures 30, mon épouse et moi sommes partis en voiture pour nous
rendre à la Mairie e ma femme étant astreinte a pointer
pour le chômage.

""A la sortie du , nous avons pris la route conduisant
directement à , Arrivés à la jonction fermée par les
, nous avons dû faire demi-tour, la chaussée étant imprati-
cable suite à l'enneigement. En effectuant ma manoeuvre de demi-tour et
au moment ou l'avant de mon véhicule se retrouvait en direction de
, j'ai aperçu sur ma gauche à une distance que j'évalue à 800 m.
environ et à une hauteur d'une cinquantaine e mètres deux feux très
blancs de forte intensité . Au moment ou j'ai, aperçu ceux ci ils étaient
en mouvement et se sont immobilisés instantanément.

""Aussitôt, j'ai baissé la glace de ma voiture et j'ai dit à ma femme
a peu près en ces termes " Qu'est ce que c'est que cela" . Ma femme a
poussé une exclamation de crainte et j'ai compris qu'elle avait vu cet
objet en même temps que moi. J'ai roulé doucement en direction du
jusqu'à l'intersection de la route de et c'est après avoir fran-
chi cette intersection que les feux se sont éteints et seule subsistait
une petite lueur rouge et orange a peine perceptible. Ces feux sont paré-
tis en direction du Sud-Est c'est à dire dans la direction opposée de l'
arrivée des deux feux blancs."

""Ce qui m'a le plus étonné c'est le comportement c'est à dire la mar-
che arrière sans trajectoire de demi-tour. Je tiens à préciser qu'a au-
cun moment ma femme et moi, n'avons prçu le moindre bruit de moteur ou
autre. Cet objet était silencieux. J'ai pu voir cet objet pendant trois
ou quatre minutes. De retour à " je suis
allé voir Monsieur D , Maire de la commune et lui ai relaté ce
que nous venions de voir.

""Ce matin, nous avons décidé de porter ces faits à la connaissance de
la gendarmerie."

Le 20 Janvier 1979, à 11 heures 20.

Lecture faite par moi de la déclaration cidessus, j'y prsiste et n'ai
rien à y changer, y ajouter, ou à y retrancher.

La personne entendue:

GENDARMERIE NATIONALE

GRUPEMENT de 1^{er}

COMPAGNIE ~~XXXXXXXXXX~~ de 1

UNITE

P.V N° 87 / 1979

**PROCÈS-VERBAL
D'AUDITION**

PIÈCE N° 4

FEUILLET N° 1

AFFAIRE

B. : e

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

PERSONNE ENTENDUE **Madame C**, J, épouse **B**, témoin.

RÉFÉRENCES

CE JOUR **neuf février mil neuf cent soixante dix neuf**
NOUS SOUSSIGNÉ(S) **G**, **M**, gendarme, A.P.J

VU LES ARTICLES **20 et 75** DU CODE DE PROCÉDURE PÉNALE, RAPPORTONS LES OPÉRATIONS SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS,

entendons à son domicile à

Madame C, J, épouse **B**, âgée de ans, sans profession demeurant à - Commune de née le à N.F fille de E et de A **B**, mariée - Un enfant, qui déclare à 17 heures 35 :

""Le Vendredi 19 Janvier 1979, mon mari est rentré de son travail vers 18 heures, Vers 18 heures 30, nous sommes partis de la maison pour nous rendre à la Mairie de étant astreinte à pointer ma carte de chômage.

""A bord de notre véhicule nous avons donc pris la direction de cette commune en prenant la route la plus directe. Arrivés à la jonction des chemins allant l'un vers, l'autre vers nous avons dû effectuer un demi-tour car la chaussée enneigée ne permettait pas de circuler. Mon mari qui conduisait a donc fait demi-tour sur place.

""L'avant de notre véhicule était déjà dirigé vers notre point de départ c'est à dire lorsque notre attention a été attirée vers la gauche ou deux gros feux assez éblouissants brillaient. Ces feux semblaient provenir d'un objet que nous n'avons pu identifier. Ces feux ont semblé s'immobiliser. Mon mari a alors baissé la vitre de son côté et j'ai constaté que cet objet se trouvait à une distance de 800 à 900 m. environ et a une altitude très basse, 50 mètres pas plus.

""J'ai effectivement poussé une exclamation de crainte. Mon mari a alors démarré en direction du. Nous avons aussitôt constaté que les feux s'éteignaient et que seule une petite lueur de couleur rouge orange subsistait. Nous n'avons entendu aucun bruit de moteur laissé penser qu'il s'agissait d'un avion. L'objet était silencieux.

""Ce qui nous a le plus étonnés c'est le demi-tour sur place effectué par cet objet. Cette apparition n'a duré que trois ou quatre minutes.

""Ce fait nous ayant semblé assez étrange nous en avons fait part à Monsieur D, maire de la commune lequel nous a conseillé de pointer ces faits à votre connaissance.

Le 9 Février 1979, à 18 heures.

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter, ou à y retrancher.

La personne entendue :

Les enquêteurs :